

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

NOUVEAUX PROBLÈMES MIGRATOIRES EN ITALIE : CONSIDÉRATION SUR LA STRUCTURE SELON L'ÂGE

Paola GIACOMELLO
(Université de Rome, Italie)

1. L'image de l'Italie s'est considérablement transformée du point de vue démographique au cours des années 1970. En particulier, notre pays, caractérisé dans le passé par des flux migratoires vers l'étranger élevés, ne peut plus être actuellement considéré uniquement comme un traditionnel «producteur» de main-d'œuvre pour d'autres nations, mais aussi comme un pays d'accueil.

Cette transformation est évidente si l'on se réfère, à l'analyse de simples données comme, par exemple, le solde migratoire vers l'étranger qui, depuis plus de dix ans, s'appuie sur des valeurs positives (en 1983, si l'on considère les données relatives aux inscriptions et aux annulations de l'État civil, le solde se révèle être de près de 26 mille unités). De même, les données du dernier recensement de la population mettent en évidence un différence entre population résidente et population présente pratiquement égale à 200 000 unités en 1981, soit un montant nettement réduit par rapport à un passé récent.

Ces deux exemples, bien que très élémentaires, mettent bien en relief les deux phénomènes qui actuellement caractérisent le mieux les mouvements migratoires : le retour constant de l'étranger de population italienne et l'afflux, toujours plus massif, de population étrangère.

Parallèlement à ces deux flux très importants, on en relève un troisième, bien que de dimension plus modeste, si l'on accepte de pouvoir parler de dimension pour un phénomène, difficilement mesurable, comme celui des migrations, défini comme «émigration technologique» et relatif au mouvement de nos compatriotes qui, travaillant dans des sociétés installées à l'étranger, migrent à l'étranger pour des durées généralement brèves.

Chacune des trois nouvelles composantes est évidemment expliquée par des causes, non seulement liées aux difficultés de la conjoncture économique internationale, mais aussi de nature plus strictement sociale et culturelle, qui fournissent de nouvelles interprétations au phénomène de la migration.

Si, dans le passé, les déplacements de population étaient principalement dûs au besoin de trouver un emploi quelconque et donc à une nécessité économique, ils peuvent actuellement s'expliquer par des perspectives d'une vie meilleure, moins sur un plan économique, que pour tout ce qui a trait à l'intégration dans le pays dans lequel on vit, aux relations interpersonnelles et à la réalisation personnelle; c'est-à-dire tous les aspects fondamentaux qui caractérisent les sociétés post-industrielles (1).

(1) A cet égard, voir le rapport préparé par les autorités italiennes et présenté à la Conférence d'experts nationaux sur l'avenir des migrations, tenues par l'OCDE, à Paris en mai 1986.

Le but de cette brève communication n'est pas d'analyser tous les nouveaux aspects des mouvements migratoires en Italie, qu'il s'agisse de leur quantification ou de leur origine. On essaiera simplement, en dépit du manque de données disponibles, de recueillir de nouvelles indications ou de confirmer certains aspects déjà observés à travers l'analyse de la distribution selon l'âge et la région de destination des deux premières composantes citées, à savoir : migration de retour et immigration étrangère.

Il ne fait aucun doute que les migrations constituent un phénomène plutôt sélectif en fonction de l'âge des individus concernés et, par conséquent, une analyse des données par rapport à cette caractéristique de structure peut fournir des éléments de lecture intéressants (2).

Les données utilisées pour cette recherche sont tantôt des flux tantôt des données de stock. On a déduit les premières des informations de l'Etat civil relatives aux inscriptions et aux annulations dues à un changement de résidence que l'ISTAT publie annuellement.

La différence entre les inscriptions à l'Etat civil en provenance de l'étranger et les données relatives aux citoyens étrangers inscrits pour transfert de résidence (en provenance de l'étranger) nous fournit une mesure des inscriptions à l'étranger des citoyens italiens, c'est-à-dire une estimation des migrations de retour qui représentent, entre autres, presque la totalité des données globales (en 1983 le rapport est plus ou moins égal à 80 %).

On a préféré utiliser ces données dans la mesure où, bien qu'étudiant le phénomène de façon approximative et surtout avec retard, la demande de régularisation de l'Etat civil arrive après un temps de présence dans le pays plus ou moins long (ce temps de présence est sans aucun doute déterminé par la sécurité économique et sociale atteinte). Ces données sont plus dignes de foi que celles relatives aux expatriements et rapatriements, pour lesquels le système de relevé présente des carences très nettes.

Ces dernières données se basent sur les demandes de remise du passeport, document qui n'est plus nécessaire pour les déplacements au sein de la Communauté Européenne.

En revanche, en ce qui concerne l'immigration étrangère, les données que l'on peut tirer de l'Etat civil, et qui considèrent uniquement les transferts définitifs, relèvent logiquement une partie du phénomène (toujours en 1983, il y a eu environ 20 mille inscriptions de citoyens étrangers).

Le chiffre qui de toute façon nous intéresse ne concerne pas le montant global, qui ne peut saisir un phénomène caractérisé par une présence précaire et souvent clandestine, mais plutôt la distribution selon l'âge. Cette distribution devrait présenter un degré de distorsion inférieur à celui résultant de la prise en compte de l'effectif global.

Afin de mettre en évidence, par la suite, les nouveaux problèmes migratoires en Italie, on a confronté les données relatives aux inscriptions (en provenance) de l'étranger avec celles relatives au mouvement interne et, comme on le verra, les résultats obtenus apparaissent assez logiques.

L'autre type d'informations utilisées se réfère, comme on l'a déjà dit, à des mesures de stock et provient du dernier recensement démographique, où on a distingué les résidents étrangers et les étrangers temporairement présents.

Dans ce cas également, on ne peut que sous-estimer le volume global du phénomène, puisque les données censitaires ne permettent d'obtenir que la configuration de la composante la plus stable de l'immigration étrangère, et non les éléments d'information suffisants ayant trait à la composante précaire, plus mobile et donc ambiguë.

Il faut, de toute façon, reconnaître leur importance pour des analyses de structure, telle que la nôtre, étant donnée leur capacité de refléter quelques caractéristiques de base du phénomène (3).

S'il est vrai que, dans la phase initiale du processus d'immigration, la composante irrégulière a un rôle prédominant, avec les ans, en fonction de l'expérience des pays d'accueil traditionnels, c'est la composante stable qui tend normalement à avoir un poids majeur (4).

Entre les deux composantes relevées lors du recensement, les résidents étrangers et les étrangers temporairement présents constituent certainement les données se prêtant le mieux aux critiques, dans la mesure où la désagrégation territoriale de la donnée peut subir les effets, dans un pays comme l'Italie, de la présence d'étrangers pour des raisons de nature occasionnelle ou touristique (5). Le risque est donc qu'elles reflètent plus la présence occasionnelle que la présence clandestine, qui peut facilement échapper, même au chargé de relevés censitaires le plus expert (6).

Parmi les autres données relevées par des organismes officiels, on peut considérer celles du Ministère de l'Intérieur relatives au permis de séjour. Par rapport aux données de l'ISTAT, elles ont identifié la présence de près de 288 000 étrangers séjournant en Italie (données relevées en juin 1981). Ce chiffre souligne, une fois de plus, la sous-estimation du phénomène (7).

On observe, à partir des résultats obtenus, que le premier tableau (tableau 1) a été élaboré plus par besoin de synthèse que d'analyse, et plus précisément pour pouvoir confronter les données distinctes selon l'âge (que l'on obtient à partir des différentes sources considérées).

A partir des indices synthétiques considérés (vieillesse et dépendance) (8), il apparaît clairement comment les données, obtenues à partir des permis de séjour, fournissent des chiffres nettement divergeants de ceux qu'on peut déduire d'autres

(2) Pour une importante analyse des migrations en fonction de l'âge, consulter : «Migrazioni e demografia regionale in Italia», A. Bonaguidi, ed. F. Angeli, Milan 1985.

(3) Les données sont, entre autres, disponibles sur supports magnétiques et qu'on peut donc facilement traiter.

(4) Pour plus de détails à ce sujet, consulter, M. NATALE : «Fonti e metodi di rilevazione della popolazione straniera in Italia». Contribut del dibattito in corso e nuovi elementi conoscitivi, in Studi Emigrazione, Anno XXIII, giugno-settembre 1986, n. 82-83.

(5) Il semble, par exemple, que le nombre exorbitant d'étrangers présents à Bolzano comparé au nombre de résidents, soit dû à un tournoi international d'échec.

(6) Consulter encore M. NATALE, «Fonti e metodi...

(7) Les relevés de la Sécurité Sociale pourraient constituer une autre source d'informations, en particulier les archives de statistiques de l'INPS. Néanmoins, il ne nous a pas semblé opportun de les consulter, car ils ne concernent que les étrangers actifs, dont l'effectif est faible (environ 57 000 unités en 1983) et surtout parce que la distribution du montant global selon l'âge apparaît plutôt incertaine. On songe en particulier aux données relatives aux étrangers, de moins de 10 ans, qui travaillent et qui représenteraient, selon cette source, 3,5 % du total.

(8) Le premier indicateur s'obtient rapportant la population âgée (65 ans et plus) à la population jeune (moins de 15 ans); le deuxième en rapportant la population de moins de 15 ans et la population âgée à celle âgée de 15 à 64 ans.

Tableau 1
ESTIMATION SELON L'ÂGE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES A PARTIR DES INSCRIPTIONS
AL'ETAT-CIVIL DES DONNÉES CENSITAIRES ET DE CELLES FOURNIES
PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Age	Inscription Etat Civil			Données censitaires				Age	Données permis de séjour
	Inscrits intérieur	Inscrits extérieur		Résidents		Présents			
		Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers		
0-14	21,8	24,1	15,7	21,4	21,5	21,4	5,8	0-14	0,9
15-34	48,7	35,9	60,7	29,4	36,0	29,3	40,1	15,24	13,2
35-44	11,4	15,2	9,9	13,0	13,6	12,9	16,6	25-44	49,1
45-54	6,8	10,9	5,4	12,7	10,0	12,7	14,0		
55-64	5,2	8,3	4,5	10,3	8,4	10,3	12,7	45-64	23,8
65-00	6,1	5,6	3,8	13,2	10,5	13,4	10,8	65-00	13,0
0-00	1 286 098	69 681	21 814	56 556 911	210 937	56 335 678	109 841	0-00	287 672
lv	28,0	23,2	24,2	61,7	48,8	62,6	186,2	lv	144,0
ld	38,7	42,2	24,2	52,9	47,1	53,4	19,9	ld	16,1

relevés. Le pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans, en particulier, peut laisser des doutes du fait qu'il est plutôt bas (9).

On peut tirer une analyse plus complète du tableau 2, relatif aux valeurs moyennes des inscriptions enregistrées de 1981 à 1983 (10).

La première caractéristique, d'un certain intérêt, est la faible présence parmi les étrangers, inscrits de l'étranger, de population qui n'est pas en âge de travailler (moins de 20 % pour tout le pays) et qui a été relevée dans toutes les régions considérées, notamment dans les parties septentrionales.

Par ailleurs, on relève d'autres pourcentages très élevés — par rapport aux Italiens inscrits à l'étranger et ceux de l'intérieur — pour les âges compris entre 15 et 29 ans (presque 50 % dans l'Italie du Nord-Est) correspondant certainement à une migration liée principalement à des motifs d'emploi (valeurs confirmées par l'indice de dépendance qui s'élève à 24,5 % pour tout le pays contre 42,0 % pour les italiens inscrits à l'étranger).

Parmi la population étrangère qui n'est pas en âge de travailler, c'est surtout la fraction âgée qui a un poids plutôt faible (3,7 %). Ceci tient au fait qu'à un tel âge, on observe plus volontiers une migration de retour qu'une véritable émigration.

Ce qui frappe le plus c'est la différence territoriale de la proportion de population âgée de 65 ans et plus. Dans l'Italie méridionale et insulaire, on relève des chiffres non

(9) Malheureusement, la désagrégation des données ne coïncide pas avec celles de l'ISTAT et il n'a donc pas été possible de départager dans les mêmes classes d'âges l'unique donnée disponible, relative au territoire national.

(10) Nous avons considéré les valeurs moyennes d'une période de trois ans, du fait de la petitesse des montants considérés et du caractère aléatoire des données annuelles.

Tableau 2

INSCRITS A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR SELON L'ÂGE ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
VALEURS ABSOLUES ET POURCENTAGES MOYENS POUR LA PÉRIODE 1981-1983
INDICE DE VIEILLESSE (Iv) ET INDICE DE DÉPENDANCE (Id)

AGE	Inscrits intérieur		Inscrits extérieur			
	Valeurs absolues	%	Italiens		Etrangers	
			Valeurs absolues	%	Valeurs absolues	%
ITALIE NORD-OCCIDENTALE						
0-14	77 224	19,3	2 233	19,9	1 301	17,8
15-29	156 526	39,0	3 044	27,1	3 334	45,8
30-39	69 179	17,3	2 287	20,4	1 564	21,4
40-49	34 673	8,6	1 519	13,5	520	7,1
50-64	35 227	8,8	1 465	13,1	382	5,2
65-00	28 082	7,0	677	6,0	198	2,7
TOTAL	400 911		11 225		7 299	
Iv		36,3		30,2		15,2
Id		35,7		35,0		25,8
ITALIE NORD-ORIENTALE						
0-14	41 267	18,9	1 679	17,6	501	13,6
15-29	86 781	39,7	2 480	26,1	1 819	49,7
30-39	36 833	16,8	1 642	17,2	610	16,6
40-49	18 569	8,5	1 362	14,3	265	7,2
50-64	19 274	8,8	1 687	17,7	320	8,7
65-00	16 062	7,3	673	7,1	156	4,2
TOTAL	218 786		9 523		3 671	
Iv		38,6		40,3		30,9
Id		35,5		32,8		21,7
ITALIE CENTRALE						
0-14	42 241	19,3	2 567	19,5	556	12,6
15-29	81 948	37,5	3 909	29,8	2 434	55,0
30-39	36 288	16,6	2 625	19,9	705	16,0
40-49	20 221	9,2	1 675	12,7	291	6,6
50-64	21 988	10,0	1 725	13,1	297	6,7
65-00	16 175	7,4	658	5,0	135	3,1
TOTAL	218 861		13 159		4 418	
Iv		38,3		25,6		24,6
Id		36,4		32,5		18,6
ITALIE MÉRIDIONALE						
0-14	76 535	26,2	6 945	28,4	577	18,8
15-29	106 955	36,6	6 088	24,9	1 304	42,3
30-39	50 084	17,1	4 097	16,8	443	14,4
40-49	23 993	8,2	2 946	12,1	267	8,7
50-64	21 516	7,4	3 261	13,3	319	10,4
65-00	13 086	4,5	1 104	4,5	165	5,4
TOTAL	292 169		24 441		3 075	
Iv		17,2		15,8		28,7
Id		44,3		49,0		31,9
ITALIE INSULAIRE						
0-14	39 152	25,7	5 153	29,4	392	17,2
15-29	53 561	35,0	4 554	25,9	1 084	47,6
30-39	26 860	17,6	2 791	15,9	314	13,8
40-49	13 220	8,7	2 065	11,8	168	7,4
50-64	12 299	8,1	2 234	12,7	206	9,0
65-00	7 410	4,9	757	4,3	114	5,0
TOTAL	152 504		17 554		2 277	
Iv		19,1		14,6		29,1
Id		44,1		50,8		28,5
ITALIE						
0-14	276 419	21,5	18 577	24,5	3 327	16,0
15-29	485 771	37,9	20 075	26,5	9 975	48,2
30-39	219 244	17,1	13 442	17,7	3 636	17,5
40-49	110 678	8,6	9 567	12,6	1 511	7,3
50-64	110 304	8,6	10 372	13,7	1 523	7,3
65-00	80 815	6,3	3 869	5,1	768	3,7
TOTAL	1 283 231		75 902		20 740	
Iv		29,3		20,8		23,1
Id		38,5		42,0		24,5

négligeables par rapport aux chiffres nationaux (respectivement 5,4 % et 5,0 %). Ces valeurs témoignent certainement du désir de certains étrangers de résider dans les zones climatiques plus favorables de notre pays durant les dernières années de leur vie.

Les données reportées dans le tableau 2 révèlent également un autre aspect important de l'immigration étrangère en Italie, et qui est encore dans une phase initiale. Même si la source considérée concerne des déplacements définitifs, on peut deviner — à partir du pourcentage relativement bas de population jeune — que les déplacements des noyaux familiaux, plus fréquents lors des migrations de longue durée, sont encore assez rares (16 % seulement des étrangers inscrits sur l'état civil ont entre 0 et 14 ans).

En revanche, ceci n'apparaît pas dans les chiffres relatifs au retour des italiens de l'étranger (le poids de la même tranche d'âges, dans l'effectif global atteint 29 % dans l'Italie du Sud) ce qui confirme qu'il s'agit d'une migration aux migrations plutôt différentes par rapport à la précédente.

Le retour de familles entières peut également être lié à une conjoncture économique difficile, comme pour l'immigration étrangère, mais également au désir de rechercher dans le pays d'origine une plus grande sécurité durant des moments difficiles.

Les indications, tirées des tableaux 3 et 4 sont particulièrement intéressantes (11). Dans le premier, les données selon l'âge, tirées du recensement de 1981, sont comparées pour ce qui concerne la répartition, aux données relatives au mouvement de l'état civil durant la même année; dans le deuxième tableau, seuls les indices de structure et la proportion de population âgée apparaissent. Cette proportion a été calculée en fonction de la source censitaire pour les deux sexes et pour toutes les régions de relevé. Dans les deux tableaux, les données concernant la population étrangère figurent à côté de celles relatives à la population italienne, afin de mettre en évidence leurs différentes caractéristiques.

Ce qui frappe immédiatement, ce sont les valeurs particulièrement basses de l'indice de dépendance, inférieures également à celles figurant dans le tableau 2, surtout si les calculs sont effectués selon les données relatives aux étrangers temporairement présents.

Ceci confirme une migration essentiellement limitée à des individus seuls et caractérisée par un taux de précarité élevé. Dans l'Italie du centre on enregistre, par exemple, une valeur égale à 12,1 % contre 50,4 % pour les italiens présents.

L'indice de vieillesse, toujours calculé en fonction des données relatives aux étrangers présents, se caractérise en revanche par des valeurs très élevées (supérieures à celles relevées par le moyen de l'Etat-Civil), en particulier dans les régions du Centre-Nord et surtout dans le Piémont, la Ligurie, le Trentin Haut-Adige, la Vénétie, la Toscane et l'Ombrie (près de 300 %, comme cela apparaît dans le tableau 4, à comparer à des valeurs situées entre 70 % et 90 % pour les italiens présents).

De tels chiffres augmentent ultérieurement si l'on se réfère à la distribution, selon l'âge, des femmes.

(11) Les tranches d'âge reportées dans les tableaux n°3 et 4 ne correspondent pas à celles indiquées dans le tableau n°2, étant donné que les données censitaires relatives aux étrangers ne permettent pas d'effectuer la même agrégation.

Tableau 3
DISTRIBUTION SELON L'ÂGE DES INSCRITS A L'ETAT-CIVIL,
ITALIENS ET ÉTRANGERS, ET POPULATIONS RECENSÉES EN 1981
DONNÉES SELON LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (PORCENTAGES)

Age	Inscriptions Etat Civil			Données censitaires			
	Inscrits intérieur	Inscrits extérieur		Résidents		Présents	
		Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers
ITALIEN NORD-OCCIDENTALE							
0-14	19,5	20,3	17,0	18,9	19,4	18,9	5,7
15-29	50,1	39,2	61,1	28,7	35,6	28,5	48,4
30-39	14,8	11,5	16,4	11,0	14,0	15,3	14,1
40-49	6,8	10,1	4,7	13,7	10,8	13,7	11,9
50-64	5,4	7,8	3,2	10,5	8,4	10,5	10,0
65-00	6,7	6,2	3,0	14,2	10,5	14,3	9,2
TOTAL		408040	11335	7723	5290929	6622718	252818
10260							
iv	34,4	30,5	17,6	75,1	54,1	75,7	161,4
ld	35,5	36,1	25,0	49,5	42,7	49,7	17,5
ITALIEN NORD-ORIENTALE							
0-14	19,7	18,2	13,3	19,0	20,5	18,9	6,4
15-29	33,5	50,0	35,6	63,3	28,7	35,5	28,9
30-39	11,5	16,6	9,2	13,6	12,6	13,5	17,0
40-49	6,6	11,9	5,5	12,9	9,3	12,9	14,6
50-64	5,4	10,7	5,0	11,1	9,2	11,1	14,4
65-00	6,8	7,0	3,7	14,7	12,9	14,7	14,1
TOTAL	223496	9336	4179	10409957	39324	10506236	52708
iv	34,5	38,5	27,8	77,4	62,9	77,8	220,3
ld	36,1	33,7	20,5	50,8	50,2	50,6	25,8
ITALIE CENTRALE							
0-14	19,9	19,0	12,4	19,5	17,0	19,3	3,5
15-29	47,4	41,0	66,8	28,4	38,8	28,8	47,2
30-39	11,8	15,8	8,9	13,4	15,0	13,3	16,4
40-49	7,5	10,9	4,6	13,3	10,8	13,2	14,0
50-54	6,4	7,6	4,1	11,3	8,7	11,2	11,6
65-00	7,0	5,7	3,2	14,1	9,7	14,2	7,3
TOTAL	224141	13206	4759	10802691	56447	10896371	3012
iv	35,2	30,0	25,8	72,3	57,1	73,6	208,6
ld	36,8	32,8	18,5	50,6	36,4	50,4	12,1
ITALIE MÉRIDIIONALE							
0-14	26,2	28,2	20,5	26,0	30,6	26,3	11,0
15-29	47,6	32,8	48,2	31,1	33,7	30,5	39,6
30-39	11,1	14,6	11,4	11,5	10,0	11,4	15,3
40-49	6,3	11,1	7,7	11,4	8,7	11,5	14,3
50-64	4,3	8,3	6,8	9,0	7,5	9,1	11,2
65-00	4,5	5,0	5,4	11,0	9,5	11,2	8,6
TOTAL	284044	20987	2935	13552282	30659	13281474	7377
iv	17,2	17,7	26,3	42,3	31,0	42,6	78,2
ld	44,3	49,7	35,0	58,7	66,9	60,0	24,4
ITALIE INSULAIRE							
0-14	25,7	29,5	16,9	25,0	29,4	25,3	6,5
15-29	46,3	33,9	57,1	30,7	33,9	29,9	47,8
30-39	11,7	13,4	8,1	11,6	10,6	11,6	17,6
40-49	6,9	10,5	6,1	11,4	8,8	11,5	12,5
50-64	4,7	7,8	6,2	9,3	7,5	9,4	9,5
65-00	4,7	4,9	5,6	12,0	9,8	12,3	6,1
TOTAL	146377	14817	2218	6501053	18280	6398779	6484
iv	18,3	16,6	33,1	48,0	33,3	48,6	93,8
ld	43,7	52,4	29,0	58,7	64,5	60,3	14,4
ITALIE							
0-14	21,8	24,1	15,7	21,4	21,5	21,4	5,8
15-29	48,7	35,9	60,7	29,4	36,0	29,3	40,1
30-39	11,4	15,2	9,9	13,0	13,6	12,9	16,6
40-49	6,8	10,9	5,4	12,7	10,0	12,7	14,0
50-64	5,2	8,3	4,5	10,3	8,4	10,3	12,7
65-00	6,1	5,6	3,8	13,2	10,5	13,4	10,8
TOTAL	1286098	69681	21814	56556911	210937	56335678	109841
iv	28,0	23,2	24,2	61,7	48,8	62,6	186,2
ld	38,7	42,2	24,2	52,9	47,1	53,4	19,9

Tableau 4
PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA STRUCTURE, SELON L'ÂGE DE LA POPULATION ITALIENNE
ET ÉTRANGÈRE, RÉSIDENTE ET PRÉSENTE EN FONCTION DU SEXE ET DE LA RÉGION
ET RELEVÉE AU RECENSEMENT 1981

Régions et sexe	iv				lj				65 et plus O.W.100			
	Résidente		Présente		Résidente		Présente		Résidente		Présente	
	Italiens	Etrangers	Italiens	Etranger	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers
Hommes												
Piémont	67,5	43,4	67,9	225,6	47,1	50,8	46,8	14,5	12,9	10,2	12,9	8,8
Vallée d'Aosta	61,9	84,7	62,0	80,0	44,1	56,7	43,5	22,0	11,7	16,6	11,6	8,0
Lombardie	46,2	36,4	46,5	82,7	44,9	39,1	45,3	15,9	9,8	7,5	9,9	6,2
Ligurie	94,0	69,4	94,0	238,5	47,9	43,9	47,5	9,6	15,7	12,5	15,6	6,2
Italie Nord Occ.	57,0	42,0	57,2	133,3	45,8	41,6	46,2	13,5	11,4	8,7	11,5	6,8
Trentin H.H.	46,0	112,5	48,4	309,4	49,3	68,9	48,1	27,7	10,4	21,6	10,6	16,4
Vénétie	46,8	31,1	47,5	179,5	47,7	44,5	47,7	25,6	10,3	7,3	10,4	13,1
Frioul V.O.	73,1	82,9	73,4	19,8	47,5	45,1	44,3	18,6	13,6	14,1	13,0	2,6
Emilie R.	77,7	44,6	78,1	77,4	46,6	41,2	46,4	5,8	13,9	9,0	13,9	2,4
Italie Nord Orien.	60,2	52,2	60,8	185,7	47,5	46,0	47,1	22,0	12,1	10,8	12,1	11,7
Toscane	77,3	42,8	78,7	250,0	48,8	42,2	48,6	10,9	14,3	8,9	14,4	7,0
Ombrie	73,0	49,1	73,5	400,0	48,6	34,8	48,8	5,8	13,8	8,5	13,9	4,4
Marches	66,7	50,0	66,8	41,7	49,3	41,0	49,7	9,3	13,2	9,7	13,3	2,5
Latium	44,4	46,6	44,8	167,6	48,1	34,8	47,7	11,0	10,0	8,2	10,0	6,2
Italie Centrale	58,7	45,7	59,8	190,9	48,6	37,7	48,4	10,6	12,1	8,6	12,2	6,3
Abruzzes	57,5	28,7	58,3	113,0	53,4	72,7	54,6	13,0	12,7	9,4	13,0	6,1
Molise	62,4	52,8	63,9	33,7	56,0	76,7	59,2	33,3	13,8	15,0	14,5	6,3
Companie	29,1	26,0	29,6	83,7	58,2	68,6	59,2	23,6	8,3	8,4	8,5	8,7
Pouilles	33,6	21,4	33,6	34,1	59,7	77,3	61,8	12,4	9,4	7,7	9,6	2,8
Bonitate	45,5	53,9	46,8	41,3	58,2	60,5	62,9	30,9	11,5	13,2	12,3	6,9
Calabre	38,1	20,3	38,8	87,1	58,7	106,2	63,9	37,9	10,2	8,7	10,9	12,8
Italie Merid.	35,3	26,1	35,6	71,4	58,2	73,9	60,5	20,2	9,6	8,8	9,9	7,0
Sicile	43,1	27,6	43,8	165,9	59,2	71,2	61,6	13,3	11,2	9,0	11,6	7,3
Sardaigne	38,0	24,9	38,3	14,3	58,0	51,7	59,2	7,8	10,1	6,8	10,3	0,9
Italie Ins.	42,1	27,2	42,5	106,0	59,0	67,2	61,0	11,5	11,0	8,6	11,3	5,3
Italie	49,6	39,6	49,8	160,0	51,1	47,3	51,5	16,7	11,2	9,1	11,3	8,8
Femmes												
Piémont	106,4	76,5	107,0	366,7	54,6	52,9	54,8	22,2	18,2	15,0	18,3	14,3
Vallée d'Aosta	91,0	100,0	91,0	196,8	51,5	62,9	51,5	22,5	16,2	19,3	16,2	12,2
Lombardie	79,9	56,8	80,4	142,0	51,5	40,8	51,7	27,1	15,1	10,5	15,2	12,5
Ligurie	150,0	107,8	150,7	323,7	56,3	46,6	56,5	19,2	21,6	16,5	21,7	12,3
Italie Nord Occ.	94,4	67,0	94,9	191,0	52,9	43,7	53,1	24,2	16,8	12,2	16,9	12,8
Trentin H.A.	73,4	154,0	76,4	554,3	56,0	80,8	55,8	29,7	15,2	27,1	15,5	19,4
Vénétie	77,3	45,8	78,2	262,1	54,1	48,8	54,1	31,4	15,3	10,3	15,4	17,3
Frioul V.O.	123,9	108,5	125,2	31,1	57,5	65,0	58,0	40,3	20,2	20,5	20,4	6,8
Emilie R.	115,6	61,2	116,3	108,2	52,7	47,9	52,9	14,5	18,5	12,3	18,6	6,6
Italie Nord Orien.	95,0	73,0	96,1	255,4	54,1	54,6	54,1	30,0	17,1	14,9	17,2	16,6

Régions et sexe	iv				lj				65 et plus O.W.100			
	Résidente		Présente		Résidente		Présente		Résidente		Présente	
	Italiens	Etrangers	Italiens	Etranger	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers	Italiens	Etrangers
Toscane	115,8	63,3	117,8	303,4	55,3	41,6	55,0	13,3	19,1	11,4	19,2	8,8
Ombrie	100,6	101,4	101,8	202,9	52,7	41,6	52,2	11,9	17,3	14,8	17,3	7,1
Marches	96,1	85,9	97,2	86,8	54,1	49,0	54,6	20,5	17,2	15,2	17,4	7,9
Latium	65,0	63,8	66,7	195,2	50,4	29,2	50,4	14,2	13,2	8,8	13,4	8,2
Italie Centrale	86,5	67,7	88,5	221,1	52,7	35,1	52,7	13,9	16,0	10,5	16,2	8,4
Abruzzes	81,0	39,3	82,0	44,1	56,7	62,1	57,2	17,2	16,2	10,8	16,4	4,5
Molise	85,6	55,3	87,2	66,8	60,0	66,4	61,3	55,5	17,3	14,2	17,7	14,3
Compagnie	42,9	40,8	43,2	101,8	58,7	56,0	59,0	28,9	11,1	10,4	11,2	11,3
Pouilles	46,1	31,1	46,3	51,4	59,0	64,5	59,5	38,9	11,7	9,3	11,8	9,5
Bonifacie	57,7	71,3	58,9	45,9	58,5	68,4	60,0	56,0	13,5	16,9	13,9	11,3
Calabre	53,4	15,7	54,4	49,8	61,8	81,5	62,9	44,3	13,3	6,1	13,6	10,2
Italie Mérid.	49,6	36,2	50,2	85,6	59,0	61,3	59,7	30,2	12,3	10,1	12,5	10,7
Sicile	56,1	41,0	57,0	163,8	58,7	64,5	59,2	18,1	13,3	11,4	18,5	9,5
Sardaigne	48,6	31,3	49,0	13,0	58,0	54,3	59,0	30,7	12,0	8,4	12,2	2,7
Italie Ins.	54,4	39,5	55,0	84,0	58,5	62,6	59,2	20,9	13,0	10,9	13,2	7,9
Italie	74,9	58,7	75,9	211,3	55,0	46,8	55,5	23,9	15,2	11,8	15,4	13,1
Ensemble												
Piémont	86,2	59,8	87,2	282,1	50,8	52,0	50,8	17,5	15,6	12,8	15,7	11,0
Valée d'Aosta	76,1	92,3	76,4	124,7	47,9	60,0	47,3	22,2	14,0	18,0	13,9	10,1
Lombardie	62,5	46,7	63,5	113,8	48,1	10,1	48,6	20,6	12,5	9,1	12,7	9,1
Liguria	121,3	89,1	121,3	273,3	52,2	45,3	52,2	12,6	18,8	14,7	18,8	8,2
Italie Nord Occ.	75,1	54,1	75,7	161,4	49,5	42,7	49,7	17,5	14,2	10,5	14,3	9,2
Trentin H.A.	59,3	132,6	62,1	473,7	52,4	74,8	52,0	27,9	12,8	24,4	13,1	18,0
Vénétie	62,0	38,3	62,5	220,3	50,8	46,6	51,1	28,4	12,9	8,8	13,0	15,2
Frioul V.O.	97,7	97,2	98,2	31,1	52,4	55,0	50,8	21,5	17,0	17,5	16,7	4,2
Emilie R.	95,9	53,2	96,4	90,5	49,9	44,5	49,7	8,7	16,3	10,7	16,3	3,8
Italie Nord Orient.	77,4	62,9	77,8	220,3	50,8	50,2	50,6	25,8	14,7	12,9	14,7	14,1
Toscane	96,6	52,8	97,7	272,4	52,0	41,8	52,0	12,1	16,8	10,2	16,9	7,9
Ambrie	86,7	72,5	87,7	266,7	50,6	38,1	50,6	8,3	15,6	11,6	15,7	5,6
Marches	81,0	67,6	81,5	61,4	52,0	44,9	52,2	12,7	15,3	12,5	15,4	4,3
La Tinnée	54,2	55,2	55,7	177,5	49,3	31,4	49,3	12,5	11,6	8,5	11,8	7,1
Italie Centrale	72,3	57,1	73,6	208,6	50,6	36,4	50,4	12,1	14,1	9,7	14,2	7,3
Abruzzes	69,0	48,1	70,1	76,4	55,0	45,1	56,0	14,5	14,5	10,1	14,8	5,5
Molise	73,9	53,9	75,3	49,8	58,0	71,5	60,5	43,1	15,6	14,6	16,1	10,0
Campanie	35,7	33,2	36,3	92,5	58,5	61,6	59,2	25,9	9,7	9,5	9,9	9,9
Pouilles	39,3	26,0	40,0	40,5	59,2	70,1	60,8	48,5	10,5	8,5	10,8	4,5
Bonifacie	51,4	62,2	52,6	44,0	58,2	64,2	61,3	40,4	12,5	15,0	13,1	8,8
Calabrie	45,7	17,9	48,4	66,7	60,3	92,3	63,4	40,8	11,8	7,3	12,3	11,6
Italie Mérid.	42,3	31,0	42,6	78,2	58,7	66,9	60,0	24,4	11,0	9,5	11,2	8,6
Sicile	49,6	34,3	50,2	165,3	59,0	67,5	60,5	14,9	12,3	10,3	12,6	8,1
Sardaigne	43,2	28,1	43,6	14,1	58,2	52,9	59,2	12,7	11,1	7,6	11,3	1,4
Italie Ins.	48,0	33,3	48,6	93,8	58,7	64,5	60,3	14,4	12,0	9,8	12,3	6,1
Italie	61,7	48,8	62,6	186,2	52,9	47,1	53,4	19,9	13,2	10,5	13,4	10,8

Ces valeurs constituent une confirmation supplémentaire de la présence étrangère pour des motifs touristiques ou similaires, même s'il ne faut pas oublier que de tels résultats macroscopiques peuvent être dûs à la faiblesse numérique des contingents considérés, du moins en partie, ou plutôt peuvent subir les effets d'éventuels facteurs de déformation (12).

L'écart si important entre les indices de structure relatifs à la population italienne et ceux concernant la population étrangère s'atténue si l'on considère les données relatives à la population résidente.

L'indice de dépendance, calculé pour les étrangers ne diffère pas tellement de celui concernant la population italienne. En revanche, l'indice de vieillesse inverse sa position, prenant des valeurs plus basses que celles relatives aux italiens (considérer, en particulier, les chiffres du tableau 4).

A présent, il serait intéressant de pouvoir concilier les données distinctes selon l'âge et celles relatives au lieu de présence, 5 ans avant le relevé, pour confirmer l'hypothèse d'une immigration moins récente de la population étrangère résidente. Cette dernière, en effet, présente des caractéristiques de structure beaucoup plus proches de celles des italiens que de celles des étrangers présents temporairement.

Il en est de même pour les données censitaires, comme pour celles de l'Etat-Civil, concernant les étrangers présents et qui font apparaître un taux de population très bas pour la tranche d'âges comprise entre 0 et 14 ans (à partir des données du tableau 3), on observe que ce rapport descend à 5,8 %, par rapport à celui calculé selon les données de l'Etat Civil). Ceci constitue donc une confirmation supplémentaire d'un déplacement lié principalement à des motifs d'emploi et effectué par des individus seuls.

La différence entre les données censitaires et les données de l'Etat-Civil (tableau 1) confirme, en outre, que la demande de résidence de la part de tout un noyau familial se produit très probablement après qu'une certaine période se soit écoulée depuis l'arrivée du chef de famille dans le pays d'accueil. Dans la plupart des cas, cette demande a lieu si une certaine stabilité économique et sociale a été atteinte.

Les considérations qui ont été faites jusqu'à présent et les chiffres ayant trait à la structure selon l'âge des groupes considérés n'apportent pas de nouvelles connaissances importantes sur le phénomène étudié.

Ils présentent néanmoins un intérêt dans la mesure où on les considère comme des éléments complémentaires, surtout dans le but de confirmer des comportements démographiques différentiels; comportements que l'on peut comparer à ceux des italiens migrants et à ceux des compatriotes restés dans leur pays d'origine.

Par ailleurs, il peut être extrêmement utile de rassembler des informations multiples pour l'étude des migrations. Il n'est pas facile de distinguer, et encore moins de séparer, l'influence du pays d'origine de celle liée à d'éventuelles conditions de privations de marginalité dans lesquelles une partie du groupe peut vivre.

(12) Il suffit de penser que les étrangers présents temporairement en Italie, relevés lors du recensement, s'élèvent à environ 110 000 personnes et que ce montant est distribué, tableau 4, en fonction des régions, du sexe et des différentes tranches d'âges.

Ainsi, les indices de natalité comme les indices de mortalité peuvent apparaître bas (ou élevés) parce que la fécondité ou la mortalité du groupe ethnique considéré est effectivement basse (ou élevée). Mais ils peuvent encore résulter de conditions de vie bien particulières ou s'expliquer par une structure particulière selon l'âge et le sexe du groupe migrateur (13).

Cette dernière observation semble particulièrement significative pour mettre en avant l'utilité des données présentées, et non seulement l'acquisition de simples éléments de référence.

Il faut également souligner que, dans un futur proche, avec l'éloignement par rapport au début de l'immigration étrangère dans notre pays, que l'on peut faire remonter au début des années 1970, très probablement l'importance numérique des différents groupes ethniques observables augmentera.

Un tel facteur, que l'on peut ajouter à une augmentation probable de la composante la plus stable de la population migrante, permettra d'obtenir des informations sans aucun doute plus précises et dignes de foi sur le mouvement migratoire.

(13) On considèrera, à cet égard, les différences de pourcentage des femmes italiennes et étrangères, en âge de fécondité (15-54 ans), par rapport au total et l'indice de masculinité lors du recensement de 1981 :

	ITALIENS	ÉTRANGERS	
	Résidents	Résidents	Présents
15-54/O-W	53,7	59,5	65,8
Hommes/Femmes	94,7	88,4	117,9